

**5 - Orientations stratégiques pour la politique
publique départementale de l'Education**

Rapport n° CD/2016/147

Service Chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental d'approuver le cadre de la politique de l'Education du Département du Bas-Rhin.

La politique Education du Département du Bas-Rhin, aujourd'hui, se considère sous le prisme du temps scolaire, partant du constat que l'école, lieu d'apprentissage et d'acquisition de connaissances, joue un rôle fondamental de socialisation et d'ouverture sur le monde.

Elle a toutefois vocation à dépasser le seul cadre scolaire pour s'ouvrir aux jeunes et autres publics cibles du Département, en appui sur le réseau des acteurs éducatifs de la collectivité, afin de développer la citoyenneté, l'autonomie, l'engagement et le vivre-ensemble. Le Département du Bas-Rhin mobilise ses partenariats, équipements et services pour y contribuer.

Une Politique qui contribue à faire face aux nouveaux enjeux (d'équité, d'accès à la connaissance, etc...) et à favoriser l'ouverture des Bas-Rhinois :

Une telle approche, globale et transversale, de l'action éducative permet au Département de renforcer les compétences d'apprentissage à tous âges qui constituent, autant d'éléments d'inclusion sociale, contribuant à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale. Outre les actions conduites à partir de ses ressources internes (service de la culture, service des sports, de l'environnement, établissements culturels...), le Département développe des partenariats pour renforcer son action dans le développement de capacités utiles à tous à l'avenir, en faveur de la lecture ou en développant les capacités d'entreprendre.

1. Ouverture aux enjeux actuels

Au sein des collèges ainsi que dans le cadre de l'éducation populaire, le Département et ses partenaires développent des actions éducatives qui répondent à la nécessaire compréhension des enjeux de la société.

Les actions éducatives sont nombreuses : Collège au cinéma, mini-entreprises, entreprendre pour apprendre, Lire et faire lire, la semaine de la presse, actions dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), lui-même intégré dans le schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP), etc...

Dans ce cadre, le partenariat du Département du Bas-Rhin avec les 29 centres socioculturels, les structures socioéducatives communales et intercommunales du territoire, les relais culturels, les centres d'interprétation du patrimoine, l'ADIAM 67 et les financeurs (CAF et Communes) est fondamental pour inscrire les priorités du Département dans un partenariat renouvelé.

La politique éducative du Département s'inscrit ainsi en lien étroit avec ses politiques de cohésion sociale présentes en territoire, notamment portées par les Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale.

Par son action, le Département participe également, via ses établissements et services départementaux, au processus éducatif.

La politique mémorielle est essentielle à la construction du citoyen, les enseignements du passé devant permettre de construire l'avenir. Avec un équipement comme les Archives départementales, un engagement auprès du Mémorial de l'Alsace Moselle, ou encore par le financement d'Archéologie Alsace, le Département participe pleinement à ce travail de mémoire et de lien avec les générations actuelles.

Les services éducatifs des établissements (Haut-Koenigsbourg, Archives, Vaisseau) veillent à consolider et densifier les liens avec les publics de tous âges, scolaires et autres. Par ailleurs, le Vaisseau, permet à la fois de développer les savoirs et les connaissances, et de faire découvrir d'autres modes d'apprentissage alternatifs (la culture scientifique pour tous, via le droit à l'erreur, ou encore la manipulation des objets) et donc inclusifs.

Les offres de contenu doivent permettre à chaque citoyen de se forger à la fois un esprit critique et un corpus culturel ouvert sur toutes les cultures et formes d'expression. L'éducation à l'art, à la musique notamment, est également encouragée par la politique culturelle départementale, via le schéma de développement des enseignements artistiques, qui sera rediscuté cette année, en tenant compte de ces orientations. Ce travail sur la sensibilisation, l'éducation à l'art et le développement de la créativité gagnera encore à se développer en direction de tous.

Le Département s'engage également à éduquer les Bas-Rhinois pour l'amélioration de l'environnement, par son action dans la création et la gestion des espaces naturels sensibles, et leur ouverture au public pour sensibiliser les Bas-Rhinois à ce patrimoine proche de chez eux.

En cohérence, des actions de sensibilisation à l'environnement et aux filières courtes sont également portées dans les collèges par les agents techniques qui ont un rôle d'ambassadeurs concernant cet enjeu majeur. Ces derniers possèdent déjà une expérience dans ce domaine. Ils interviennent dans la gestion et l'optimisation des consommations d'énergie, dans les domaines des déchets et des espaces verts. Pour aller plus loin, depuis 2016, le Département a souhaité fusionner la démarche de développement des produits locaux et bio portée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace et les actions pédagogiques pour la réduction du gaspillage alimentaire en partenariat avec l'ARIENA et les jeunes volontaires en service civique.

Enfin, la politique sportive se conjugue avec la politique Education du Département, dans l'apprentissage du respect de l'autre au travers de l'éthique sportive, ainsi que dans la pratique du sport comme vecteur de mieux être (éducation à la santé, lutte contre l'obésité). Ce mode de vie permet de rester actif plus longtemps (entrée dans la dépendance retardée).

2. Ouverture aux autres

L'Alsace est au cœur de l'Europe et de l'espace rhénan. Le bilinguisme est dans l'ADN de cette région à la frontière de deux cultures. Le Département, conscient de cette richesse, investit dans un bilinguisme qui permet de renouer avec la culture et la langue alsacienne et qui ouvre également des opportunités dans un espace économique qui ne connaît actuellement pas le chômage.

L'autre est également celui qui occupe des espaces de vie proches géographiquement mais parfois éloignés socialement. Par un travail spécifique sur la carte scolaire, le Département du Bas-Rhin, un des 17 territoires d'expérimentation de la mixité sociale au collège, s'engage dans une démarche qui, en lien étroit avec le Rectorat, dans le respect des contraintes des parents, vise au maintien d'une pluralité sociale dans les établissements, ce qui permet d'envisager la construction d'un mieux vivre ensemble. Le Département s'inscrit également dans une démarche d'accompagnement à la scolarité, à l'attractivité et à la valorisation des établissements scolaires, enjeux majeurs portés dans le cadre de la politique de la Ville.

Enfin, en lien étroit avec les assises de l'engagement, la politique éducative du Département favorise l'engagement de l'ensemble de la société et notamment des jeunes. Ceux-ci sont invités à participer et construire des projets qui visent également à répondre à l'enjeu du vivre-ensemble. L'objectif est de contribuer au développement du pouvoir d'agir des jeunes pour leur permettre de développer leurs compétences sociales, professionnelles, favoriser l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat (exemple de l'action entreprendre pour apprendre déployée en collège et dans les missions locales).

3. Ouverture à la révolution numérique

Le Département poursuit également l'ouverture à la révolution numérique en favorisant l'accès à un matériel informatique de qualité qu'il soit fixe ou mobile (investissement en matériel et maintenance informatique qui sera complètement à la charge du Département d'ici deux ans) et l'accès à un réseau haut débit à l'ensemble des Bas-Rhinois dans un horizon proche (fin du mandat pour les collégiens).

Le véritable enjeu est éducatif : l'ouverture de l'ensemble des Bas-Rhinois au monde de demain. Par son action, le Département agit au quotidien pour une meilleure maîtrise de l'outil informatique par les publics fragiles, notamment dans les UTAMS, et permet de développer cet outil pour une plus grande inclusion de publics en difficulté scolaire (SEGPA et ULIS).

Cette révolution n'est toutefois pas sans risques et le Département développe également des actions pour une meilleure maîtrise de l'environnement informatique et des écrans, notamment auprès des publics les plus en difficulté, avec l'intervention des travailleurs sociaux.

4. Ouverture des collèges aux autres acteurs du territoire

Malgré les tensions sécuritaires, les collèges doivent demeurer ouverts aux projets qui se développent sur les territoires, qu'ils soient portés par le Département, les acteurs associatifs ou le monde de l'entreprise. Le Département s'associe à la communauté éducative pour contribuer, avec d'autres, à la construction de futurs citoyens autonomes et engagés au sein de l'établissement (campagne « Le respect au sens propre »), dans leur environnement familial et sociétal (actions éducatives, éducation populaire, éducation à la citoyenneté).

Ces établissements sont également des équipements inscrits dans les territoires. Ils doivent constituer, lorsqu'ils ne sont pas occupés à leur pleine capacité, des opportunités pour développer des projets ou accueillir des acteurs en recherche de locaux.

Le Département augmente son effort pour un environnement propice à l'éducation des Bas-Rhinois :

1. Un effort particulier consacré à la qualité de l'immobilier des collèges

Depuis la décentralisation, le Département a consenti un effort important dans l'aménagement, la construction et la restructuration des collèges.

Cet effort s'est traduit par la construction de 17 collèges neufs, par la restructuration de 36 collèges et la modernisation de presque tous les restaurants scolaires. Même dans une période de forte contrainte budgétaire, le Département reste engagé dans sa volonté d'offrir à tous les collégiens du Bas-Rhin les conditions matérielles d'une scolarité réussie.

L'objectif départemental propose que le Département poursuive que le Département poursuive son action au bénéfice des établissements scolaires qui n'ont pas encore fait l'objet d'une restructuration d'envergure, au travers d'une programmation pluriannuelle d'investissement ambitieuse à hauteur de 60 M€ jusqu'à la fin du mandat.

Par ailleurs et sans discontinuité, il est proposé que la programmation pluriannuelle de maintenance maintienne un niveau d'investissement élevé à hauteur de 8 M€/an dont 0,5 M€ consacrés au renouvellement des équipements propres aux restaurants scolaires. Ces efforts combinés de plus de 90 M€ permettront de supprimer les derniers points noirs en matière de sécurité dans les collèges bas-rhinois et d'améliorer les conditions d'accueil des enseignants et des élèves, notamment ceux qui souffrent d'un handicap, dans les établissements vieillissants.

Cet engagement fort du Département permettra d'accompagner les collèges dans un contexte national de tension sécuritaire et « la transmission » d'une culture du risque. Une part importante de la programmation pluriannuelle de maintenance (PPM) sera consacrée à la sécurisation des établissements.

2. Optimisation des dépenses de fonctionnement des collèges en partenariat avec l'administration des collèges

Le Département assume le fonctionnement des collèges publics et privés et attribue des moyens financiers pour 91 collèges publics bas-rhinois et 13 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat, selon des critères permettant de répondre aux besoins des établissements et en assurant l'équité entre les collèges.

Le Département mène plusieurs actions visant à identifier des possibilités de recettes supplémentaires pour le budget départemental tout en répondant à l'objectif de collèges ouverts permettant de garantir l'accès de l'ensemble des Bas-Rhinois à ces équipements.

En parallèle, le Département a initié en 2016 des modalités de travail avec les adjoints gestionnaires et les comptables publics pour construire un cadre partagé d'analyse des budgets des établissements publics locaux d'enseignement (EPL).

Enfin, il est proposé que le Département développe au cours des années 2017 et suivantes la mobilisation d'outils et des expertises au service des collèges comme le laboratoire départemental d'analyse pour l'hygiène alimentaire.

3. Le Département participe à l'effort d'accueil optimum des jeunes qui étudient

Le maintien de l'excellence alsacienne est fortement lié à l'excellence de l'enseignement supérieur et universitaire. Le Département du Bas-Rhin s'engage avec l'Université de Strasbourg, l'Etat, la Région et la Ville de Strasbourg pour investir dans la qualité de l'accueil des étudiants.

L'enjeu porte aussi sur les contenus et l'exécutif départemental proposera aux partenaires du Département de nouvelles formes de coopération dans le champ de ses compétences, notamment le développement de l'esprit d'entreprise.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de son président, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations concernant la mise en œuvre de la politique Education telles que proposées dans le présent rapport.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY